



## PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet  
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 19 février 2015

# Communiqué de presse

## **Contrôle d'alcoolémie sur la commune de Saint-Joseph**

Patrick AMOUSSOU-ADEBLE, Sous-Préfet, Secrétaire Général de la Martinique, participera, **samedi 20 février 2016**, à une nouvelle opération de contrôle d'alcoolémie aux côtés des gendarmes et notamment de l'escadron départemental de sécurité routière (EDSR 972) à Saint-Joseph.

Pour la dernière opération menée au Carbet, le dimanche 14 février, 9 conduites sous l'empire d'un état alcoolique ont été constatées dont 4 ayant entraîné une rétention immédiate du permis de conduire.

### **L'alcool et la conduite :**

Sur les routes, un conducteur alcoolisé au-delà de 0,5g d'alcool/litre de sang est en cause dans un accident mortel sur trois. Ce taux d'implication du facteur alcool dans la mortalité routière est une constante depuis plus de vingt ans. C'est d'ailleurs pour cela que depuis le 1<sup>er</sup> juillet, la réglementation a été durcie et le taux est ramené de 0,5 à 0,2g d'alcool/litre de sang pour tous les permis probatoires.

### **Contacts réservés aux médias :**

Nathalie CHAMPLONG 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42 - [nathalie.champlong@martinique.pref.gouv.fr](mailto:nathalie.champlong@martinique.pref.gouv.fr)

Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93 – [ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr](mailto:ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr) 1/1